



Étude d'impact économique
De la chasse et de la pêche
MRC ANTOINE-LABELLE Antoine-Labelle
(en dollars 2018)

Mai 2022

Table des matières

1.0	Description du mandat	3
2.0	Méthodologie	3
2.1	Définition des concepts	3
2.2	Description méthodologique	3
2.2.1	Le modèle intersectoriel de l'ISQ	4
2.2.2	Approche de calculs des retombées économiques pour la MRC	5
3.0	Impacts économiques de la chasse et de la pêche au Québec	6
3.1	Dépenses admissibles des chasseurs et des pêcheurs au Québec	6
3.2	Dépenses admissibles des chasseurs et des pêcheurs au Québec	6
3.3	Impacts économiques des dépenses liées à la chasse	8
3.4	Impacts économiques des dépenses liées à la pêche	9
3.2	Impacts économiques de la chasse dans la MRC Antoine-Labelle	9
3.2.1	Ventilation des impacts par espèce – chasse.....	9
3.2.2	Impact économique de la chasse au cerf de Virginie (continental)	11
3.2.3	Impact économique de la chasse à l'orignal	13
3.2.4	Impact économique de la chasse au petit gibier.....	14
3.3	Impacts économiques de la pêche sportives RA et MRC Antoine-Labelle ...	16
3.3.1	Impacts économiques des activités de pêche par région administrative.....	17
3.3.2	Impacts économiques de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle	18
4.0	Sommaires des résultats	19
	Annexe 1 - Documents consultés.....	21
	Annexe 2 : Lexique.....	22

1.0 Description du mandat

Le Bureau d'études stratégiques et techniques en économie (B.E.S.T.E) s'est vu confier par la MRC Antoine-Labelle le mandat d'estimer les retombées économiques qui découlent des activités de chasse et de pêche sur son territoire. Cette étude présente la méthodologie, les hypothèses et les calculs ayant permis de faire l'estimation de la création de richesse et d'emplois engendrée par ces activités sur son territoire.

2.0 Méthodologie

Le calcul des retombées économiques fait appel à des définitions spécialisées des participants et certains concepts spécifiques à ce contexte. Le vocabulaire qui s'y rattache est décrit dans la section qui suit et qui précède la description méthodologique à proprement dit. Un lexique des termes est présenté en annexe.

2.1 Définition des concepts

Retombées économiques et impact économique sont des expressions synonymes. Les retombées économiques découlent des *dépenses admissibles* effectuées par les participants aux activités de chasse et de pêche dont on veut mesurer l'impact. Ces dépenses admissibles une fois calculées servent d'intrant à des simulations dans un modèle de calcul économétrique – comme le modèle intersectoriel du Québec. Les résultats de ces simulations sont principalement l'impact sur le produit intérieur brut (PIB), sur la création d'emplois et sur les revenus fiscaux des gouvernements, soit les principaux indicateurs qui caractérisent les impacts économiques.

2.2 Description méthodologique

Toutes les études économiques ont pour objectif commun de mesurer l'impact dans l'économie d'une augmentation des dépenses financées par de l'argent « frais », c'est-à-dire de l'argent qui n'aurait pas été dépensé dans la région à l'étude sans la présence d'activités comme la chasse et la pêche dans la MRC Antoine-Labelle. Dans le domaine touristique, seul l'argent des dépenses des visiteurs « centrés » doit être pris en compte dans le calcul de l'argent frais. On ne doit considérer que les dépenses des visiteurs dont le motif principal de déplacement était l'évènement ou les activités à l'étude, soit les visiteurs dits centrés. Toutefois, cette distinction n'a pas été faite dans cette étude puisque l'hypothèse générale est à savoir que les dépenses des locaux sont de dépenses dites de *réretention*, c'est-à-dire qu'elles auraient été effectuées dans une autre région si la possibilité de chasser et de pêcher sur leur territoire de résidence n'existait pas.



Les informations requises pour estimer les dépenses admissibles au calcul des retombées économiques sont :

1. les dépenses admissibles des chasseurs et des pêcheurs nécessaires à la pratique de leur activité de loisir;
2. l'origine et la destination des chasseurs et des pêcheurs;
3. la répartition des dépenses entre le lieu de résidence et de destination des chasseurs et des pêcheurs.

Les dépenses calculées sur la base des données qui précèdent servent d'intrants au modèle intersectoriel de l'ISQ qui permet d'estimer les retombées économiques.

2.2.1 Le modèle intersectoriel de l'ISQ

Les retombées économiques sont estimées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Fondamentalement, ce modèle de programmation linéaire reconstitue les échanges dans l'économie du Québec sous forme matricielle dans un ensemble agrégé comprenant environ 178 secteurs productifs et 447 biens et services. Comme tout modèle, il s'agit d'une simplification de la réalité. Le modèle permet d'évaluer l'impact sur plusieurs paramètres économiques de l'augmentation des dépenses résultant d'un choc exogène¹ sur la demande finale ou sur des secteurs productifs. L'impact économique permet d'apprécier le rendement social (économique) d'investissements qui se prêtent mal à l'évaluation financière des rendements, surtout lorsqu'ils ne sont pas orientés vers le profit comptable.

Plus précisément, le modèle intersectoriel de l'ISQ reproduit de manière synthétique les échanges entre les divers agents de production de l'économie québécoise qui accompagnent un accroissement de la demande finale. L'information fournie par le modèle intersectoriel permet de suivre la propagation de la demande et de calculer les effets successifs d'activités générées par celle-ci. Ainsi, le modèle permet de mesurer l'impact économique initial (l'effet direct) des dépenses sur un secteur donné, l'hôtellerie par exemple. Le modèle calcule ensuite l'impact de la demande de l'hôtelier sur ses propres fournisseurs (l'effet indirect), le secteur alimentaire par exemple. Le modèle calcule ensuite l'effet indirect du secteur alimentaire sur l'agriculture, et ainsi de suite. L'impact économique total est la somme des effets directs et indirects.

Le résultat des simulations permet de qualifier et de quantifier les impacts sur divers secteurs économiques, dont ceux qui suivent :

- le marché du travail, soit le nombre d'emplois maintenus ou créés;

¹ La tenue d'un événement récurrent comme la chasse ou ponctuel comme la venue du Pape par exemple.

- la rémunération des facteurs de production, notamment les salaires et les profits des entreprises;
- les fuites ou les importations;
- les taxes indirectes;
- la fiscalité et la parafiscalité des gouvernements canadien et québécois.

2.2.2 Approche de calculs des retombées économiques pour la MRC

Le calcul des retombées économiques de la chasse et de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle sera effectué sur la base de calculs effectués pour l'ensemble du Québec pour être ensuite ventilés à l'échelle de la région administrative et ensuite de la MRC Antoine-Labelle. En effet, il n'existe de données spécifiques à la MRC Antoine-Labelle permettant un calcul direct des retombées économiques locales. Les modèles de calculs des retombées économiques ne sont généralement pas régionalisés, ils permettent dans le cas de l'ISQ de calculer l'impact à l'échelle du Québec. Il est toutefois raisonnable de supposer que les impacts des dépenses effectuées dans la MRC Antoine-Labelle se manifestent principalement localement. Par contre, celles présumées effectuées à l'origine du chasseur auront des impacts plus importants près de son lieu de résidence. La somme des impacts à l'origine ou à destination peut tout de même être créditée aux activités de chasse ou de pêche dans la MRC Antoine-Labelle puisqu'ils ont été engendrés par des dépenses motivées par cette chasse ou cette pêche.

Les lieux de récolte seront utilisés pour régionaliser les impacts économiques. Il est à noter que les zones de chasse et de pêche sont circonscrites pour des fins de gestion de la faune et qu'elles ne correspondent pas aux découpages administratifs du territoire québécois. Il a donc fallu formuler des hypothèses de partage des récoltes entre certaines régions administratives.

Le résultat de cette étude permet d'obtenir un ordre de grandeur des retombées économiques aussi précis que possible pour appuyer la planification du développement du territoire localement.

3.0 Impacts économiques de la chasse et de la pêche au Québec

3.1 Dépenses admissibles des chasseurs et des pêcheurs au Québec

Le point de départ pour le calcul des impacts économiques de la chasse et de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle est l'étude des *Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et de piégeage au Québec en 2018*² réalisée par B.E.S.T.E en 2020 pour le compte du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Le rapport permet d'apprécier les détails de la méthodologie ayant permis les calculs de retombées économiques dont les faits saillants sont présentés ci-après.

3.2 Dépenses admissibles des chasseurs et des pêcheurs au Québec

Les dépenses admissibles des activités de chasse et de pêche et de piégeage ont été calculées dans l'étude de 2018 à partir de deux sondages auprès des participants, soient :

1. Enquête sur les chasseurs québécois en 2016, réalisée pour le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
2. Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015, réalisée pour Pêches et Océans Canada (MPO).

Les dépenses recensées par ces sondages ne comprennent que les dépenses des Québécois. Les retombées économiques calculées ci-après excluent donc la création de richesse et d'emplois découlant des dépenses des touristes venus de l'extérieur du Québec pour pratiquer les activités de CPP. La plupart des données générées par les sondages ont été utilisées intégralement.

Le tableau 1 qui suit présente les dépenses de consommation admissibles des Québécois pour la pratique de la chasse en 2016 et le tableau 2, les dépenses en biens durables.

Tableau 1 : Dépenses courantes des chasseurs en 2016

Dépenses courantes	Montant dépensé (en \$ CA)
Forfaits	23 623 198
Frais de transport	98 015 306
Autre	9 694 867
Alimentation (nourriture, restaurant, boissons)	67 977 653
Droits d'accès	34 586 786
Frais d'hébergement (location d'équipement, chalet, hôtel, etc.)	21 355 141

² https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Retombees_economiques_CPP_Quebec_2018.pdf

Appâts et leurres	36 756 399
Permis	32 788 134
Location de véhicules spéciaux (4X4, VR, motoneige, etc.)	1 708 054
Frais d'utilisation de véhicules spéciaux	26 568 667
Frais récurrents liés à un terrain ou à un immeuble	69 253 421
Entretien d'armes et achat de munitions	20 911 366
Frais pour la transformation de la viande	28 255 481
Services d'un guide	1 548 287
Services d'un chien de sang	569 678
Location d'équipement de camping	214 324
Total	473 826 762

Tableau 2 : Dépenses en biens durables des chasseurs en 2016

Dépenses (biens durables)	Montant dépensé (en \$ CA)
Armes de chasse et accessoires	89 713 730
Appelants et appeaux	12 327 050
Vêtements, chaussures	43 079 700
Achat de véhicules spéciaux (motoneige, bateau, etc.)	156 661 150
Achat d'équipement de camping	11 799 360
Autre	8 361 220
Total	321 942 210

Les tableaux 3 et 4 présentent respectivement les dépenses courantes et les dépenses en biens durables des Québécois pour la pêche sportive en 2015.

Tableau 3 : Dépenses courantes des pêcheurs en 2015

Dépenses courantes	Montant dépensé (en \$ CA)
Forfaits	54 888 503
Nourriture et hébergement	125 379 890
Frais de transport	135 367 527
Services de pêche	43 208 567
Matériel de pêche	36 409 886
Autre	3 366 966
Total	398 621 339



Tableau 4 : Dépenses en biens durables des pêcheurs en 2015

Dépenses (biens durables)	Montant dépensé (en \$ CA)
Attirail de pêche	43 094 932
Matériel de camping	33 752 232
Embarcations	167 465 165
Véhicules spéciaux	132 259 893
Terrains et bâtiments	58 526 136
Autre	16 219 426
Total	451 317 784

Les dépenses admissibles de consommation et en biens durables présentées précédemment ont servi d'intrant à quatre (4) simulations intersectorielles à l'ISQ, conformément à la méthodologie décrite précédemment. Les résultats de ces simulations constituent le point focal de cette section de ce rapport.

3.3 Impacts économiques des dépenses liées à la chasse

Le tableau 5 qui suit permet d'apprécier les impacts économiques des activités de chasse des Québécois en 2016. Les résultats sont présentés en dollars canadiens 2018 sur la base d'un taux d'indexation de 1,028.

Tableau 5 : Impacts économiques des chasseurs en 2016

Variables	en '000\$ 2018		
	Consommation	Biens durables	Total
Produit intérieur brut (PIB)	324 246	134 935	459 182
Revenus fiscaux			
Québec	52 248	32 336	84 584
Canada	23 597	16 221	39 817
Revenus parafiscaux			
Québec	22 645	8 105	30 750
Canada	4 863	1 746	6 610
Emplois (ETC)	4 960	1 376	6 337
<i>Source : Simulations intersectorielles ISQ</i>			
Facteur d'indexation ¹	1,028	1,028	

Les activités de chasse des Québécois au Québec ont donc engendré un impact économique total en 2016 de 459 M\$ (en dollars de 2018), soit 324 M\$ par les dépenses de consommation et 135 M\$ par les achats de biens durables. Celles-ci ont engendré des revenus fiscaux de 84,6 M\$ pour le Québec et de 39,8 M\$ pour le Canada. De plus, elles ont contribué au financement du filet social québécois (CSST, CNESST, etc.) à hauteur

de 30,8 M\$, ainsi qu'à celui du Canada (assurance-emploi), pour 6,6 M\$. Enfin, les activités de chasse des Québécois ont permis la création ou le maintien de 6 337 emplois en équivalent temps complet (ETC).

3.4 Impacts économiques des dépenses liées à la pêche

Le tableau 6 ci-dessous présente le résultat des simulations intersectorielles sur les dépenses des pêcheurs québécois en 2015. Les résultats sont présentés en dollars canadiens 2018 sur la base d'un taux d'indexation de 1,036.

Tableau 6 : Impacts économiques des pêcheurs en 2015

Variables	en '000\$ 2018		
	Consommation	Biens durables	Total
Produit intérieur brut (PIB)	290 872	182 529	473 402
Revenus fiscaux			
Québec	58 702	40 390	99 092
Canada	24 089	20 144	44 233
Revenus parafiscaux			
Québec	18 486	–	18 486
Canada	4 022	2 584	6 606
Emplois (ETC)	3 635	2 131	5 766
<i>Source : Simulations intersectorielles ISQ</i>			
Facteur d'indexation	1,036	1,036	

Tel que décrit dans le tableau ci-dessus, les dépenses des pêcheurs québécois en 2015 ont engendré un accroissement du PIB de 473 M\$ (en dollars 2018), dont 291 M\$ par le biais des dépenses de consommation et 183 M\$ en raison des dépenses en biens durables.

Ces mêmes dépenses ont généré des revenus de 99 M\$ et de 44 M\$ pour le Québec et le Canada respectivement. Elles ont également contribué au financement du filet social québécois pour 18,5 M\$ et à l'assurance-emploi pour 6,6 M\$.

Finalement, 5 766 emplois ETC ont été maintenus ou créés en 2015 par les activités des Québécois liées à la pêche.

3.2 Impacts économiques de la chasse dans la MRC Antoine-Labelle

Les impacts économiques doivent être répartis par espèce et par zone administrative pour en arriver aux impacts à l'échelle de la MRC ANTOINE-LABELLE. Les sections qui suivent décrivent les méthodes de répartition utilisées pour y parvenir.

3.2.1 Ventilation des impacts par espèce – chasse

Le niveau d'effort pour la chasse se mesure en temps consacré (jour-personne) et en dépense par jours. Les tableaux qui suivent reposent sur les calculs de ventilation des efforts par



espèce et des dépenses quotidiennes par espèces estimées d'ÉcoRessources 2014. Ils ont été mis à jour en fonction des niveaux d'effort mesurés par sondage en 2016, soit le nombre de jours de chasse et le total des dépenses des chasseurs.

Tableau 7: Jours de chasse par espèce (2016)

Espèce	Nbre moyen de jours de chasse par chasseur	Nbre de permis	Nbre total de jours de chasse, non pondérés
Caribou	8,265	777	6 422
Cerf de Virginie (continent)	10,53	139 075	1 464 460
Cerf de Virginie (Anticosti)	6,765	2 670	18 063
Orignal	13,245	171 533	2 271 955
Ours noir	11,91	14 858	176 959
Dindon	6,03	14 222	85 759
Petit gibier	13,575	165 688	2 249 215
Sauvagine	s. o.	s. o.	132 977
TOTAL			6 405 810

Le tableau 8, ci-dessous, introduit le vecteur de dépenses quotidiennes telles que calculées par ÉcoRessources 2014, notamment en fonction de données du *U.S Wildlife Service and U.S. Census Bureau* de 2011. En effectuant le produit du nombre d'efforts par espèce avec ces dépenses quotidiennes, on obtient une ventilation par espèce qui totalise 760,5 M\$, soit 96 % du montant estimé par sondage, 795,8 M\$, une marge d'erreur acceptable. La dernière colonne présente les résultats corrigés.

Tableau 8: Dépenses des chasseurs par espèce au Québec 2016

Espèce	Nombre total de jours de chasse, non pondérés	Dépenses par jour (en \$)	Dépenses totales estimées (en \$)	Total corrigé sondage 2016 (en \$)	%
Caribou	6 422	785,55	5 044 734	5 278 729	0,7%
Cerf de Virginie (continent)	1 464 460	109,50	160 365 519	167 803 920	20,8%
Cerf de Virginie (Anticosti)	18 063	606,05	10 946 830	11 454 588	1,4%
Orignal	2 271 955	142,15	322 964 212	337 944 597	41,8%
Ours noir	176 959	108,70	19 236 181	20 128 433	2,5%



Dindon	85 759	110,47	9 473 918	9 913 357	1,2%
Petit gibier	2 249 215	95,44	214 658 934	224 615 683	27,8%
Sauvagine	132 977	133,89	17 803 850	18 629 665	3,9%
TOTAL	6 405 810		760 494 180	795 768 972	100%

On constate à partir du tableau 8 que la chasse au cerf de Virginie (continental) accapare 20,8 % des dépenses de chasse, la chasse à l'original 41,8 % des dépenses et la chasse au petit gibier 27,8 % des dépenses. Les impacts économiques sont présumés être répartis dans les mêmes proportions et sont répartis selon comme dépenses à l'origine ou à destination selon leur nature. Ainsi, la dépense liée la location d'un chalet de chasse se fera nécessairement à destination alors que celle liée à l'achat d'une arme à feu probablement à l'origine.

3.2.2 Impact économique de la chasse au cerf de Virginie (continental)

La chasse au cerf de Virginie (continental) mobilise 20,1 % du total des dépenses totales des chasseurs. Les impacts économiques de ces dépenses selon l'origine et la destination provenant des dépenses de consommations et d'investissement sont présentés aux tableaux qui suivent.

Tableau 9: Impacts économiques de la chasse au cerf de Virginie (continental) – Origine

Rubrique	En '000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	35 001	26 611	61 612
Emplois (ETC)	535	271	807

Tableau 10: Impacts économiques de la chasse au cerf de Virginie (continental) – Destination

Rubrique	En '000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	32 309	1 401	33 709
Emplois (ETC)	494	14	509

Le lieu d'émission du permis est considéré comme le lieu de résidence du chasseur, donc le point d'origine de la dépense en termes de RA. Le poids relatif de l'émission de

permis³ par origine permet d'estimer la proportion des dépenses et donc des impacts économiques selon la RA. Les points d'abattage déclarés⁴ sont présumés les lieux de manifestation des impacts. Les tableaux qui suivent présentent l'impact économique des chasseurs de cerf de Virginie (continental) selon la RA, également répartis en fonction des proportions origine-destination calculées précédemment.

Région Administrative	#	Origine			Destination			Total	
		Permis (% RA)	Impact PIB ('000\$)	Emplois ETC	Récolte (% RA)	Impact PIB ('000\$)	Emplois ETC	Impact PIB ('000\$)	Emplois ETC
Laurentides	15	10 %	6 322	83	12%	4 127	62	10 449	145
Autres		90 %	55 289	724	88%	29 581	447	84 871	1170
TOTAL		100%	61 611	807	100%	33 709	509	95 321	1 315

L'impact économique de la chasse au cerf de Virginie dans la région administrative des Laurentides (15) est donc d'environ de 10,5 M\$ par année en \$ 2018, sur la base des activités de chasse mesurées en 2016. Environ 145 emplois en équivalent temps complet (ETC) en dépendent de manière directe et indirecte.

3.2.2.1 Retombées économiques pour la MRC ANTOINE-LABELLE – cerf de Virginie

Les retombées économiques au Québec de la chasse au cerf de Virginie pour la MRC Antoine-Labelle sont une fraction de celles estimées pour la région administrative des Laurentides. L'évaluation de cette fraction des impacts économiques doit être effectuée sur la base d'hypothèses de répartition ad hoc en absence de données quantitatives empiriques sur le nombre et l'origine des chasseurs à cette échelle.

Comme point de départ pour fixer la proportion des retombées économiques qui sont engendrées par la chasse au cerf de Virginie sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle on peut se baser sur les lieux de récoltes. En effet, les chasseurs de grands gibiers sont tenus de déclarer le lieu de récolte du gibier selon la zone de chasse. Pour la chasse au cerf de Virginie, les zones de chasse comprise totalement ou partiellement dans la région administrative (RA) des Laurentides sont les zones : 09 E, 09 O, 10 E, 10 O, 11 E, 11 O et 15 O. La récolte dans les zones partagées a été répartie par MRC Antoine-Labelle ou RA des Laurentides (RAL) au prorata de la superficie propre à chacune. Ainsi, 10 % de la

³ <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-permis.jsp>, 2016

⁴ <https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/statistiques-de-chasse-de-piegeage/>, 2016



récolte de la zone 09 E est crédité à la RAL, le reste étant sur le territoire d'autres RA. Pour la 09 O, 100% de la récolte est crédité à la RAL. Pour la 10 E, 34 % de la récolte est créditée à la MRC Antoine-Labelle et 10 % à la RAL. Pour la 11 E et O, 100 % de la récolte est crédité à la MRC Antoine-Labelle et finalement 66 % de la récolte dans la 15 O. Cette répartition porte la récolte totale de cerfs de Virginie dans la RAL à 2528, dont 1988 ou 79 % provient de la MRC Antoine-Labelle.

L'impact économique pour le Québec de la chasse au cerf de Virginie dans la MRC Antoine-Labelle serait d'environ 79 % de l'impact calculé pour la RA des Laurentides, soit 8,3 million de dollars par an en création de richesses et de 115 en création ou maintien d'emplois ETC.

3.2.3 Impact économique de la chasse à l'orignal

La chasse à l'orignal mobilise 41,8 % du total des dépenses totales des chasseurs. Les impacts économiques de ces dépenses selon l'origine et la destination provenant des dépenses de consommations et d'investissement sont présentés aux tableaux qui suivent.

Tableau 12: Impacts économiques de la chasse à l'orignal – Origine

Rubrique	En 000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	70 490	53 592	124 082
Emplois (ETC)	1 078	547	1 625

Tableau 13: Impacts économiques de la chasse à l'orignal – Destination

Rubrique	En 000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	65 068	2 821	67 888
Emplois (ETC)	995	29	1 024

Le lieu d'émission du permis est considéré comme le lieu de résidence du chasseur, donc le point d'origine de la dépense en termes de RA. Le poids relatif de l'émission de permis⁵ par origine permet d'estimer la proportion des dépenses et donc des impacts

⁵ <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-permis.jsp>, 2016

économiques selon la RA. Les points d'abattage déclarés⁶ sont les lieux de manifestation des impacts. Les tableaux qui suivent présentent l'impact économique des chasseurs d'original selon la RA, également répartis en fonction des proportions origine-destination calculées précédemment.

Tableau 14: Impacts économiques de la chasse à l'original par région administrative									
Région Administrative	#	Origine			Destination			Total	
		Permis % RA	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Récolte % RA	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Impact PIB '000\$	Emplois ETC
Laurentides	15	6%	7 904	104	4%	2 711	41	10 615	144,4
Autres		94%	116 178	40	2%	65 177	20	181 355	60,9
TOTAL		100%	124 082	1 625	100%	67 888	1 024	191 970	2 649

L'évaluation des impacts économiques de la chasse à l'original dans la MRC Antoine-Labelle doit être effectuée sur la base d'hypothèses de répartition ad hoc en absence de données quantitatives empiriques sur le nombre et l'origine des chasseurs à cette échelle.

Comme dans le cas du cerf de Virginie, les impacts des dépenses sont répartis au prorata de la récolte d'originaux de la MRC Antoine-Labelle et de la RA Laurentides. Les zones de récolte pertinentes pour l'original dans la RA des Laurentides sont la 9, 10, 11 et 15. 50 % de la récolte de la zone 9 a été crédité à la RAL, le solde étant imputable à des MRC Antoine-Labelle limitrophes. 27 % de la récolte de la zone 10 est crédité à la MRC Antoine-Labelle et 10 % à la RAL. 100 % de la récolte de la zone 11 est crédité à la MRC Antoine-Labelle ainsi que 50 % de la zone 15. Ainsi calculé, le total d'originaux récoltés sur le territoire de la RA est de 343 dont 305 ou 89 % l'a été sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle.

L'impact économique pour le Québec de la chasse à l'original dans la MRC Antoine-Labelle totalise donc environ 9,4 M\$ par an sur le PIB et 134 emplois ETC.

3.2.4 Impact économique de la chasse au petit gibier

La chasse au petit gibier représente 27,8 % du total des dépenses totales des chasseurs. Les impacts économiques de ces dépenses selon l'origine et la destination provenant des dépenses de consommation et d'investissement sont présentés aux tableaux qui suivent.

⁶ <https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/statistiques-de-chasse-de-piegeage/>, 2016

Tableau 15: Impacts économiques de la chasse au petit gibier – Origine

Rubrique	En 000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	46 851	35 620	82 471
Emplois (ETC)	717	363	1 080

Tableau 16: Impacts économiques de la chasse au petit gibier – Destination

Rubrique	En 000\$ 2018		
	Consommation	Investissement	Total
Produit intérieur brut (PIB)	43 247	1 875	45 122
Emplois (ETC)	662	19	681

Le lieu d'émission du permis est considéré comme le lieu de résidence du chasseur, donc le point d'origine de la dépense en termes de RA. Le poids relatif de l'émission de permis⁷ par origine permet d'estimer la proportion des dépenses et donc des impacts économiques selon la RA. Les points d'abattage déclarés⁸ sont les lieux de manifestation des impacts. Les tableaux qui suivent présentent l'impact économique des chasseurs de petit gibier selon la RA, également répartis en fonction des proportions dépenses à l'origine et à destination calculées précédemment.

Tableau 17: Impacts économiques de la chasse au petit gibier par RA									
Région Administrative	#	Origine			Destination			Total	
		Permis % RA	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Récolte % RA	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Impact PIB '000\$	Emplois ETC
Laurentides	15	8%	6 573	86	8%	3 574	54	10 147	140
Autres		92%	75 898	994	92%	41 548	627	117 446	1 621
TOTAL		100%	82 471	1 080	100%	45 122	681	127 593	1 761

L'évaluation des impacts dans la MRC Antoine-Labelle doit être effectuée sur la base d'hypothèses de répartition ad hoc en absence de données quantitatives empiriques sur le nombre et l'origine des chasseurs à cette échelle.

⁷ <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-permis.jsp>, 2016

⁸ <https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/statistiques-de-chasse-de-piegeage/>, 2016



Dans le cas de la chasse au petit gibier la distinction dépenses d'origine et de destination est probablement superflue puisqu'il s'agit d'une activité de proximité. Une chasse qu'on pratique essentiellement à faible distance du domicile ou de la résidence secondaire.

À défaut de statistiques spécifiques sur les lieux de récolte du petit gibier, les impacts ont été répartis au prorata de la superficie de la MRC Antoine-Labelle dans la RA des Laurentides, soit environ 72 %.

L'impact économique sur le PIB de la chasse au petit gibier dans la MRC Antoine-Labelle est ainsi d'environ 7,3 M\$ par an et de 101 en emplois ETC.

3.3 Impacts économiques de la pêche sportives RA et MRC Antoine-Labelle

Les retombées économiques des activités liées à la pêche sportive des Québécois en 2015 ont été évaluées dans le rapport intitulé *Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et de piégeage au Québec, avril 2020*. Les données primaires utilisées pour calculer les retombées économiques proviennent essentiellement de l'*Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015*, publié par Pêches et Océans Canada, dont le niveau d'effort de pêche en 2015. Certaines informations complémentaires proviennent de cette même étude en raison d'une commande spéciale de traitement du MFFP, notamment pour obtenir le vecteur de ventes de permis de pêche par RA et une matrice origine-destination par RA de ces mêmes pêcheurs.

Le rapport technique ÉcoRessources 2014 a été une source précieuse de données secondaires pour la ventilation des impacts par espèce et par RA, notamment pour ventiler l'effort de 2015 en nombre de jours-pêche par RA selon l'espèce et en valeur par espèce.

Les sections suivantes décrivent la méthodologie suivie et les calculs de répartition des impacts économiques qui en découle.



3.3.1 Impacts économiques des activités de pêche par région administrative

La ventilation des impacts économiques par région administrative s'est effectuée en deux temps. Premièrement, les dépenses des pêcheurs ont été segmentées selon qu'elles s'effectuent à l'origine ou à la destination en fonction d'une répartition subjective selon la nature des dépenses. L'hypothèse de répartition par RA est que les impacts économiques se manifestent en majorité là où la dépense est effectuée. Cette approche est identique à celle d'ÉcoRessources 2014, les proportions de répartition dans cette étude étant essentiellement identiques aux leurs. Les tableaux qui suivent présentent le résultat de cet exercice et les pourcentages d'allocation retenus.

Tableau 18: Pêche 2015 - Répartition des dépenses selon l'origine ou la destination

Dépenses courantes des pêcheurs en 2015				
	Total	% Origine	Origine	Destination
Forfaits	54 888 503 \$	0%	0 \$	54 888 503 \$
Nourriture et hébergement	125 379 890 \$	50%	62 689 945 \$	62 689 945 \$
Frais de transport	135 367 527 \$	50%	67 683 764 \$	67 683 764 \$
Services de pêche	43 208 567 \$	0%	0 \$	43 208 567 \$
Matériel de pêche	36 409 886 \$	90%	32 768 897 \$	3 640 989 \$
Autre	3 366 966 \$	90%	3 030 269 \$	336 697 \$
TOTAL	398 621 339 \$	42%	166 172 875 \$	232 448 464 \$

Dépenses en biens durables des pêcheurs en 2015				
	Total	% Origine	Origine	Destination
Attrail de pêche	43 094 932 \$	90%	38 785 439 \$	4 309 493 \$
Matériel de camping	33 752 232 \$	90%	30 377 009 \$	3 375 223 \$
Embarcations	167 465 165 \$	100%	167 465 165 \$	0 \$
Véhicules spéciaux	132 259 893 \$	100%	132 259 893 \$	0 \$
Terrains et bâtiments	58 526 136 \$	0%	0 \$	58 526 136 \$
Autre	16 219 426 \$	100%	16 219 426 \$	0 \$
TOTAL	451 317 784 \$	85%	385 106 932 \$	66 210 852 \$

On retient de ces calculs que 42 % des dépenses de consommation et 85 % des dépenses en biens durables ou d'investissement se font dans la localité de résidence présumée du

pêcheur, présumément le lieu où le permis a été acheté. Ces proportions sont utilisées pour ventiler les impacts économiques selon l'origine ou la destination. Les tableaux suivants présentent le résultat de cet exercice.

Tableau 19: Impacts économiques des pêcheurs en 2015 selon l'origine (000\$ 2018)

Rubrique	000\$		
Consommation	Total	Origine	Destination
Produit intérieur brut (PIB)	280 741	117 032	163 709
Emplois (ETC)	3 635	1 515	2 120
Investissement	Total	Origine	Destination
Produit intérieur brut (PIB)	176 172	150 327	326 499
Emplois (ETC)	2 131	1 818	313

Pour ventiler les dépenses par RA, la première étape a été de répartir les dépenses des pêcheurs selon l'origine en fonction du poids que représente l'achat de permis dans chaque RA. Il s'agit bien sûr d'une approximation, l'adresse de résidence des pêcheurs n'étant pas exigée par le Ministère pour l'acquisition d'un permis. Le tableau qui suit présente les impacts économiques selon l'origine et la destination ainsi calculées.

Tableau 20: Impacts économiques des activités de pêche par RA en 2015 en millions de dollars 2018								
Région administrative		Origine			Destination		Total	
		% permis	000\$	ETC	000\$	ETC	000\$	ETC
Laurentides	15	13,4%	35 826	447	25 400	326	61 226	773
Autres		86,6%	231 533	2 887	164 154	2 106	395 687	4 993
TOTAL		100%	267 359	3 334	189 554	2 432	456 913	5 766

3.3.2 Impacts économiques de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle

Comme dans le cas du petit gibier, l'impact économique a été réparti au prorata de la superficie de la MRC Antoine-Labelle dans la RA des Laurentides, soit environ 72,3 %.

L'impact économique au Québec de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle totalise donc environ 30,6 M\$ sur le PIB et de 386 emplois ETC.



4.0 Sommaires des résultats

Cette étude visait à estimer les retombées économiques de la chasse (cerf de Virginie, orignal et petits gibiers) et de la pêche dans la région de la MRC Antoine-Labelle. Cette estimation des impacts économiques repose en partie sur une étude du Ministère de la Forêt, de la faune et des parcs publiée en 2020. Cette étude estimait l'impact économique de la chasse au cerf de Virginie à 95 M\$ par an avec une création d'emploi de 1315 ETC, celui de la chasse à l'orignal à 192 M\$ et 2646 emplois ETC et celui de chasse au petit gibier à 128 M\$ et 1761 emplois ETC. Ces estimations se basent sur des statistiques de chasse obtenues par sondage en 2016 et indexées en dollar 2018.

L'estimation des retombées économiques de la pêche sportive provient de la même étude du MFFP (2020). Les données proviennent d'un sondage auprès des pêcheurs effectué en 2015 et sont également présentées en dollar 2018.

Les résultats de l'impact économique de la chasse au Québec de l'étude MFFP (2020) ont été décomposés à l'échelle des régions administratives (RA) à l'aide des données du MFFP sur les ventes de permis et sur le lieu d'abattage en 2016. Les impacts économiques de la chasse au cerf de Virginie et à l'orignal de la RA des Laurentides ont ensuite été crédités à la région de la MRC Antoine-Labelle au prorata des données d'abattage par zone de chasse sur son territoire. Dans le cas du petit gibier, la répartition s'est effectuée au prorata de la superficie de la MRC Antoine-Labelle dans la RA des Laurentides.

Dans le cas de la pêche au Québec, la répartition par RA a été effectuée à l'aide des lieux d'émission à partir des données sur l'achat des permis de pêche, à l'instar de ce qui a été fait pour la chasse. L'impact économique à l'échelle de la MRC Antoine-Labelle a été calculé au prorata de la superficie de la MRC Antoine-Labelle dans la région administrative des Laurentides.

Le tableau présenté à la page suivante permet d'apprécier de manière synoptique les résultats du calcul des retombées économiques au Québec de la chasse et de la pêche dans la MRC Antoine-Labelle.



Tableau 21: Impacts économiques de la chasse et de la pêche- MRC Antoine-Labelle								
Rubrique	Origine			Destination			Total	
	Poids	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Poids	Impact PIB '000\$	Emplois ETC	Impact PIB '000\$	Emplois ETC
Cerf de Virginie	79,0%	4 995	66	79,0%	3 261	49	8 255	115
Orignal	89,0%	7 035	93	89,0%	2 413	41	9 447	134
Petit gibier	72,3%	4 752	62	72,3%	2 584	39	7 336	101
Total chasse		16 781	220		8 258	129	25 039	349
Pêche	72,3%	17 894	223	72,3%	12 686	163	30 580	386
TOTAL		34 675	444		20 944	292	55 619	735

L'impact économique au Québec de la chasse dans la MRC Antoine-Labelle totalise dont environ 25 M\$ sur le PIB annuellement (création de richesses) et engendre la création d'environ 349 emplois en équivalent temps complet (ETC). La pêche dans la MRC Antoine-Labelle a un impact annuel sur le PIB au Québec d'environ 31 M\$ annuellement et supporte environ 386 emplois ETC. **La chasse et la pêche, sur le territoire de la MRC Antoine-Labelle, engendrent donc au Québec un accroissement du PIB d'environ 56 M\$ annuellement et la création ou le maintien de 735 emplois ETC.**

Les impacts économiques qui proviennent des dépenses présumées effectuées à l'origine par les chasseurs et les pêcheurs qui se dirigent vers la MRC Antoine-Labelle ont un impact diffus sur le territoire québécois alors que ceux provenant des dépenses effectuées à destination se répercutent plus directement à l'échelle de la MRC Antoine-Labelle. **Les retombées économiques sur le territoire de la MRC seraient donc de l'ordre de 25 M\$ annuellement sur le PIB et d'environ 336 emplois ETC.**

Annexe 1 - Documents consultés

BCDM Conseil (2013). *Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et de piégeage au Québec en 2012. Rapport final*. Rapport présenté au secteur de la faune du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 45 p. + annexes.

ÉcoRessources (2014) - EcoTec Consultants. *Étude ventilant par espèce et par région les retombées économiques engendrées par les chasseurs, les pêcheurs et les piégeurs québécois en 2012*, 90 p. + annexes.

MFFP 2016. Évolution des ventes de permis de chasse, de pêche et de piégeage. <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/statistiques/vente-permis.jsp>

MFFP 2019. *Enquête sur les piégeurs québécois en 2016*.

Environnement Canada. *Nombre de jours de chasse à la sauvagine au Québec en 2016*. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/relevés-oiseaux/sauvagine/enquete-nationale-prise/vente-permis.html>

B.E.S.T.E 2020. *Retombées économiques des activités de chasse, de pêche et de piégeage au Québec*, 18 p.

Léger Marketing (2010). *Rapport d'étude : sondage téléphonique auprès des chasseurs d'originaux québécois*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 109 p.

MFFP. *Fichier des récoltes de gros gibier 2016 issu du Système d'enregistrement de la grande faune du Québec*. <https://mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/etudes-rapports-recherche-statistiques/statistiques-de-chasse-de-piegeage/>

U.S. Fish and Wildlife Service and U.S. Census Bureau (2016). *National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife-Associated Recreation: New York*. U.S. Department of the Interior, 97 p. + annexes.

MPO [Pêches et Océans Canada] (2019) *Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015*, Ottawa, 14 p. + annexes.

MPO (2019) *Résultats du sondage québécois effectué dans le cadre de l'Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015 (fichier SPSS)*, Ottawa. Traitement MFFP, origine et destination des pêcheurs par région administrative au Québec.

Léger Marketing (2008). *Enquête sur les habitudes de piégeage et l'importance économique de cette activité au Québec en 2006-2007. Étude quantitative*. Rapport présenté au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 57 p. + annexes.

https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/?context=_faune_enregistrement_chasse-pour_circonscrire_les_zones_de_chasses.



Annexe 2 : Lexique

Argent frais

Argent injecté dans l'économie à partir d'une source extérieure de la région à l'étude. Cet ajout d'argent dans la région engendre la création de richesse.

Demande finale

Demande de biens et services achetés par les secteurs de la demande finale dans le but de les consommer sans les transformer. Dans le modèle intersectoriel, la demande de chaque bien ou service est évaluée au prix à la consommation. Le prix à la consommation, ou le prix d'achat, est le prix effectivement payé par l'acheteur. Il est égal au prix à la production, prix chargé par le producteur à la limite de son établissement, plus les marges (transport, distribution de gaz, pipeline, entreposage, commerce de gros, commerce de détail) et les taxes indirectes sur les biens et services, qui pourraient être payées par le consommateur mais non perçues par le producteur.

Dépenses touristiques

Il s'agit de la somme des dépenses des visiteurs effectuées dans le cadre de leur voyage. Seules les dépenses des visiteurs centrés doivent être prises en considération dans le calcul de l'impact économique.

Fiscalité et parafiscalité

Montants calculés par tranche de salaire. L'impôt sur les salaires et traitements est calculé en utilisant les tables d'impôt québécoise et fédérale, tout en suivant le cheminement des deux déclarations de revenus applicables au Québec. Ainsi, le revenu imposable (revenu d'emploi moins les déductions) sert à déterminer l'impôt à payer, duquel on soustrait les crédits d'impôt non remboursables et auquel on additionne les surtaxes afin d'obtenir le montant effectif d'impôt. Pour chacun des secteurs, il existe deux coefficients de fiscalité : un pour le Québec et un pour le fédéral.

Impact économique

L'impact économique se mesure par la hausse de la valeur ajoutée, soit la hausse de la rémunération des facteurs (salaires et revenus d'entreprises) dans l'économie. Il s'agit d'une mesure de l'accroissement de richesse résultant d'un accroissement de la demande finale. Impact économique et retombée économique sont des synonymes.

Main-d'œuvre – emploi ETC

Représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie du Québec. L'unité de mesure utilisée dans le modèle pour la main-d'œuvre est l'année-personne, définie par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné.

Les données sur la main-d'œuvre doivent être interprétées en charge de travail plutôt qu'en comptabilisation d'emplois. Ainsi, 100 travailleurs faisant chacun 10 % de temps supplémentaire totalisent 110 années-personnes, soit une augmentation de 10 % de la main-d'œuvre, tandis que le nombre de personnes employées reste inchangé. De même, deux emplois à mi-temps correspondent à une année-personne.

La main-d'œuvre comprend, d'une part, les employés salariés des différents secteurs de l'économie et, d'autre part, les entrepreneurs ayant des entreprises individuelles, comme les fermiers et les propriétaires d'exploitation agricole ou les personnes exerçant à titre indépendant des professions libérales.

Valeur ajoutée aux prix du marché

Depuis l'année de référence 1997, elle est égale à la somme de la valeur ajoutée aux prix de base. Avant l'année de référence 1997, la valeur ajoutée aux prix du marché est la somme de la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Bureau d'études stratégiques
et techniques en économique

6, rue des Bouleaux

Bromont (Québec) J2L 2T9

Tél. : 514.604.7530 et 450.726.0607

JMBERGEVIN@GMAIL.COM

www.beste.ca

